



Présents : Gérard Jacquot, Wassi Adjibade, Eric Germain, Régine Belbachir, Jean Claude Guenot, Guy Flon, Véronique Jeanningros, Annick Rolin, Martine Jeannin, Régine Bole, Christian Salzard

1) Séjour Charges :

Le versement du solde pour le séjour est demandé aux participants pour le 10/04 au plus tard. Montant : 257,13€ par personne + 51,00€ pour les chambres individuelles. Chèque à l'ordre de « vacances bleues » à remettre à Régine. Une note d'information sera éditée quelques jours avant le départ afin de préciser certains points, tels que l'heure d'arrivée conseillée, à partir de 17H, la possibilité de demander un panier repas pour le retour ou encore, d'une manière plus générale, la suspension des activités cette semaine-là.

2) La formation :

Josiane a accompli la 1^o partie de son module M2, qui a été validé. La 2^o partie doit avoir lieu en Mai. Elle s'est blessée lors du stage. Le rythme demandé était-il trop soutenu ? Des précisions sur les circonstances de cette blessure seront demandées à Claude Gady, président du coders. Un échange de points de vue a lieu entre les différents membres concernant la formation en général. Il en ressort que la formation pourrait être simplifiée et moins exigeante. Pour mémoire un extrait de l'intervention de Claude Gady lors de l'AG du coders le 22/02/2023 : Claude Gady remarque que, bien que cette décision soit difficile à prendre, certains stagiaires visiblement incapables d'assurer l'animation d'une activité, ne devraient pas être diplômés ; pour éviter cette situation délicate, il est important que les candidats soient choisis avec discernement par les clubs car la seule bonne volonté d'une personne ne suffit pas toujours à en faire un bon animateur. **A méditer.**

3) L'actualité FFRS :

L'assemblée générale extraordinaire de la FFRS s'est déroulée le 17/02. Quatre résolutions étaient soumises aux votes :

1-budget prévisionnel : il a été approuvé à 81,5%

2-augmentation de la licence de 6 € : approuvé à 78,7 %.

3-emprunt pour le financement des locaux: : approuvé à 85,1 %.

4-système informatique : **a été rejeté** par 59,21 % des voix .

Nous constatons malgré tout que le projet « FFRS360 » est bien dans les tuyaux. Nous avons bien compris que l'application « TELEMAT » est devenue obsolète et qu'il

y avait une obligation légale à traiter les inscriptions des adhérents de façon dématérialisée. Cependant cette nouvelle application, qui doit entrer en service au 01/07, dépasse largement ce cadre puisqu'elle englobera la formation et le budget. D'ici là les personnes référentes (en principe président, trésorier, secrétaire) devraient bénéficier d'une (in)formation et devraient également pouvoir s'appuyer sur 4 ambassadeurs, à savoir Elisabeth Cano, Pierre Seguin, Claude Gady et Alain Bobillier. Pour en finir avec la FFRS voici donc les nouveaux tarifs d'adhésion nous concernant pour la saison 2023/2024 : 26€ pour la FFRS, 10€ (+2€) pour le coders, 2€ (+1€) pour le corers et 21€ pour la RSBM. La FFRS a déjà validé une nouvelle augmentation de 6€ pour la saison suivante.

4) La journée de convivialité CODERS :

Elle aura lieu le Jeudi 1^o Juin. Elle est dédiée aux animateurs et aux dirigeants. Un appel a été fait par le président du coders pour que les animateurs de pétanque RSBM proposent une animation l'après-midi. Affaire à suivre.

5) La journée club :

Elle aura lieu le Jeudi 8 Juin avec une rando ou de la gym le matin, suivis d'un repas au restaurant « Au Doubs repos », jeux l'après-midi tels que pétanque, mölkki etc ... Pour rappel, l'AG qui était initialement prévue le 2 Juin aura lieu à l'automne (sans doute Octobre).

6) Le tournoi de pétanque :

Il aura lieu le Samedi 24 Juin et, comme l'année dernière, est ouvert à tous les adhérents de notre club. Il se déroulera au boulodrome de Rosemont. Précisions à venir ultérieurement.

7) Pour finir nous avons eu le plaisir de rendre hommage à Christian, sur le départ du côté de Toul. Nous avons trinqué, avec modération, à sa santé ainsi qu'à celle de son épouse Nicole.

Clôture de la réunion vers 11H00. Bonnes activités à tous.

Le président :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Cano', written over a light blue grid background.

Le secrétaire :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Seguin', written on a plain white background.